



DECISION DU PRESIDENT

N° 2024 /006

1.1 Marché public

MARCHE PUBLIC POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET CONSOMMABLES POUR LES BATIMENTS DE LA CCCPS

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président pour les tâches de gestion courante ;

CONSIDERANT les besoins de la collectivité en produits d'entretien pour ses différents services ;

CONSIDERANT la consultation auprès de fournisseurs spécialisés effectuée du 22 décembre 2023 au 15 janvier 2024 ;

CONSIDERANT qu'il n'y a pas lieu d'allotir ce marché ;

CONSIDERANT la proposition financière et technique reçue de la société HYLEOR pour un montant de 9 312,53 € HT sur la base d'un devis quantitatif estimatif valant bordereau des prix unitaires ;

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget général 2024 – imputation 60628 ;

DECIDE

Article 1 : de signer le marché de fourniture de produits d'entretien avec la société HYLEOR – 172 avenue Amédée Mercier – 01000 BOURG EN BRESSE.

Le marché est un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire sans montant minimum et comportant un montant maximum de 12 000 € HT par an. La durée du marché est d'un an, renouvelable 2 fois par tacite reconduction.

Article 2 : la présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 13 FEV. 2024

Denis BENOIT
Président



Affichée le : 13 FEV. 2024

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE